Professions libérales: la bourse ou la santé

Compte Test - 2011-05-12 10:08:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Association Marocaine de la Presse Médicale a organisé une table ronde le mercredi 11 mai 2011 à Casablanca en partenariat avec le Syndicat National des Médecins du Secteur Libéral (SNMSL).

Lors de cette rencontre, le docteur Mohamed Naciri Bennani, président du SNMSL, a fait une présentation par laquelle il a plaidé en faveur de la généralisation de la couverture médicale à tous les marocains. Celle-ci devrait se faire en respectant leur libre choix et en excluant toute forme de discrimination entre eux.

Bien que le Maroc ait réalisé des progrès notables en matière de couverture médicale, presque 2 marocains sur 3 attendent toujours de pouvoir en bénéficier.

En effet, des années après la publication de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base, aucune donnée n'est fournie concernant l'échelonnement pour l'intégration successive des différents groupes sociaux dans ce système dont les professions libérales et les travailleurs indépendants.

Parmi ces « oubliés de l'AMO » on trouve les médecins et les pharmaciens. Paradoxalement, ces professionnels qui passent leur vie à soigner les autres, ne disposent ni de retraite, ni d'assurance maladie. Les cas de médecins et de pharmaciens ruinés par la maladie se multiplient. Certains d'entre eux ont eu à choisir, à contre c½ur, de ne pas démarrer une thérapie coûteuse pour laisser leurs maigres économies à leurs enfants.

L'Union Nationale des Professions Libérales (UNPL) organisera le 21 mai 2011, une rencontre nationale au sujet de la couverture médicale des professions libérales dans le but de sensibiliser tous les intervenants sur l'urgence à mettre en application les dispositions de la loi 65-00 pour tous les marocains.Pharmacies.ma 12 mai 2011